



78 RUE DU 19 MARS 1962
62260 Ferfay
Email : regis.delabroy62@gmail.com
Tel : 06 07 55 83 10
Mobile : 06 07 55 83 10

Fiche technique

PEUGEOT 5008 GT (Ref:N201455)

0 KM



Cylindrée	1.2 cc
Carburant	HEV/ESSENCE
PUISSANCE (CV)	145 cv
CO2	129 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	MONOSPACE
KM	10km
Immat	06/03/2026

Couleur
GRIS TITANE

27.967 € TVAC

OPTIONS

Attelage de remorque détachable - Peinture métallisée -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - 7 places - abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir avant - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement avant et arrière - appuie-têtes arrière - avertissement de fatigue - banquette arr. coulissante - barres de toit - bluetooth - caméra de recul - climatisation automatique trizone - commandes au volant - commutation automatique des feux de route et de croisement - contrôle de la pression des pneus - direction assistée - Éclairage d'ambiance - écran panoramique - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électrique - hayon électrique - intérieur simili/tissus - jantes en aluminium 19" - peugeot connect sos - peugeot i-cockpit - phares à led - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur de vitesse adaptatif - réplique du smartphone sur l'écran - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sièges avant chauffants - sièges avant réglables en hauteur manuellement - stores pare-soleil arrière - système de navigation - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - usb - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant chauffant - volant en cuir - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.